

PRÉPARATEUR EN TÔLERIE/EN CARROSSERIE

1/ Dénomination de la qualification :

Préparateur en tôlerie/en carrosserie

2/ Objet de la qualification :

Réalisation d'interventions portant sur les éléments amovibles des véhicules.

3/ Contenu de la qualification :

A - Activités techniques :

- Dépose et repose d'éléments amovibles (portes, ailes, pare-chocs, sièges et garnitures, ...),
- Réglage et ajustage des éléments amovibles,
- Interventions sur des déformations peu importantes (chocs de parking / impacts, ...).

B - Organisation et gestion de l'intervention :

B.1 - Organisation de l'intervention :

- Utilisation de la documentation technique,
- Agencement et entretien du poste de travail / de l'outillage,
- Application des procédures qualité, sécurité, environnement en vigueur.

B.2 - Gestion de l'intervention :

- Etablissement de tous documents d'atelier utiles.

4/ Extensions possibles dans la qualification :

- Interventions sur éléments de verrouillage mécaniques,
- Remplacement ou réparation de tout vitrage.

5/ Classement :

- Échelon correspondant au contenu principal de la qualification : 3
- Échelons majorés accessibles : 4 / 5
 - . En fonction de l'exercice des extensions possibles décrites au paragraphe 4,
 - . En fonction de l'application de critères valorisants (art. 3.02 d) de la convention collective).

6/ Modes d'accès à la qualification :

- Soit par obtention d'une des certifications suivantes, dans le domaine de la carrosserie :
 - . CAP réparation des carrosseries,
 - . CAP carrossier automobile (à partir de la rentrée 2023),
 - . Titre professionnel du ministère de l'Emploi : Carrossier réparateur,
 - . *CQP préparateur en carrosserie*,
- Soit par décision directe du chef d'entreprise, en fonction des compétences du salarié, appréciées par rapport au contenu de la qualification (paragraphe 3).

7/ Possibilités d'évolution professionnelle :

- Verticale :
 - . Tôlier spécialiste (fiche B.6.1)
 - . Tôlier confirmé (fiche B.9.1)
- Transversale :
 - . Préparateur en peinture (fiche B.3.2)
 - . Mécanicien collision (fiche B.3.3)
 - . *Opérateur en débosselage sans peinture* (fiche B.3.4)

Voir Panorama